

RATP CONCERTATION CROIX DE BERNY
AUTORISATION 11961
93179 BAGNOLET CEDEX

LETTRE
PRIORITAIRE
M 20 g
valable jusqu'au
01/01/15

DES DÉPLACEMENTS OPTIMISÉS POUR TOUS LES VOYAGEURS

Située dans un quartier qui a profondément évolué ces dernières années (création de la ZAC de La Croix de Berny, programmes immobiliers neufs, réaménagement du quartier étudiant Jean Zay...) et qui accueillera le Tramway Antony-Clamart (T10) à l'horizon 2020-2021, la gare de La Croix de Berny nécessite d'être réaménagée afin de répondre aux flux et aux attentes des voyageurs.

L'accès aux quais se fait depuis deux bâtiments qui sont désormais vétustes et exigus. De plus, la gare n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Le projet prévoit donc de désaturer la gare et de faciliter les déplacements de tous les voyageurs au niveau des zones de validation et des accès aux quais. Les travaux réalisés permettront également de rénover l'ensemble des espaces.

Ce projet de réaménagement fait l'objet de la présente concertation.

ZOOM SUR LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

La concertation a pour objectif de présenter au public le projet et ses principales caractéristiques. Elle est l'occasion d'échanger avec la RATP, maître d'ouvrage.

Informez-vous et consultez :

- les panneaux d'exposition en gare de La Croix de Berny et à la mairie d'Antony
- la page Internet dédiée au projet : www.ratp.fr/concertations

Posez vos questions et donnez votre avis :

- en retournant le coupon T joint au dépliant (gratuit)
- en envoyant un mail à concertationlacroixdeberny@ratp.fr

Le bilan rédigé à l'issue de la concertation guidera la décision du maître d'ouvrage sur les suites à donner au projet.

DES PROJETS POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES USAGERS

Traversant l'Île-de-France du nord au sud, le RER B dessert des équipements majeurs (aéroports, Stade de France...) ainsi que de nombreux pôles d'activités ou universitaires. Avec près de 870 000 voyageurs par jour*, le RER B est aujourd'hui **la deuxième ligne la plus fréquentée d'Europe.**

L'augmentation du trafic sur la ligne combinée à une organisation complexe en 4 branches et des installations parfois anciennes occasionnent des retards fréquents et sont à l'origine de conditions de transport difficiles pour les voyageurs.

Afin d'améliorer significativement la régularité de la ligne et apporter un meilleur service aux voyageurs, un premier Schéma Directeur, approuvé par le Conseil du STIF le 1^{er} octobre 2003, a permis la réalisation de l'opération B Nord + mise en service en 2013.

Pour compléter et poursuivre la modernisation du RER B, un second Schéma Directeur dit RER B Sud a été approuvé par le Conseil du STIF en juillet 2013. Visant à **améliorer le quotidien des voyageurs**, il propose un certain nombre **d'actions de court et moyen termes** qui permettront de fiabiliser l'exploitation du RER B, de mieux gérer les situations perturbées et d'offrir aux usagers une information et un niveau de service fiable et de qualité.

* Étude de comptage réalisée en 2014

QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DIRECTEUR ?

C'est un document cadre permettant d'avoir une vision globale et à long terme du fonctionnement d'une ligne de transport. Il comprend un programme d'actions et d'investissements décliné dans le temps et permettant d'améliorer le service rendu aux usagers.



POUR UNE GARE MODERNE ET ACCESSIBLE À TOUS À LA CROIX DE BERNY

CONCERTATION

DU 2 AU 30 DÉCEMBRE 2014

**Informez-vous et donnez votre avis
sur la mise en accessibilité, la désaturation
et la rénovation de la gare de La Croix de Berny**

bdc conseil - grafibus / photo : Gérard Rollando - novembre 2014



Le schéma illustre la configuration de la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. À l'extrême gauche, l'« Accès secondaire Rue Velpeau » mène à une zone avec une « Ligne de contrôle ». À l'extrême droite, l'« Accès principal Av. du G^d de Gaulle » est également équipé d'une « Ligne de contrôle ». Le cœur de la gare est constitué de deux « Quais » : « vers Saint-Rémy-lès-Chevreuse » et « vers Paris », où s'arrêtent des trains. Des « Escaliers » relient les quais aux zones d'accès, et un « Escalier et escalier mécanique » est situé entre les deux quais. Un « Passage sous voies » permet de traverser les rails. Des symboles de transport (T, 10, bus, 89C) sont indiqués à l'entrée principale.

2019
Mise
en service

Merci d'avoir participé à la concertation sur le projet. Votre contribution sera prise en compte pour alimenter le bilan de la concertation et les prochaines étapes du projet. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.

Afin d'exercer ce droit, vous pouvez vous adresser par courrier postal à la RATP :
Correspondant informatique et libertés de la RATP
13 rue Jules Vallès – LAC JV27 – 75547 Paris cedex 11
ou par e-mail à : cil-ratp@ratp.fr